

# ILA CATALA

PROJET D'EXTENSION ET DE  
REQUALIFICATION URBAINE DU PORT



## BILAN DE LA CONCERTATION

Concertation préalable du  
24 juin au 23 juillet 2019



PORT  
BARCARÈS

# SOMMAIRE

<b>Introduction générale .....</b>	<b>3</b>
<b>Projet d'aménagements proposé par Le Barcarès.....</b>	<b>4</b>
a) Enjeux et ambitions.....	4
b) Fondamentaux .....	5
c) Intentions d'aménagement .....	5
<b>Objectifs, périmètre et modalités de la concertation préalable .....</b>	<b>7</b>
a) Objectifs de la concertation préalable.....	7
b) Modalités et périmètre de la concertation préalable.....	7
<b>Dispositif mis en place lors de la concertation .....</b>	<b>8</b>
a) Dispositif d'annonce .....	8
b) Dispositif d'information .....	12
c) Dispositif de participation .....	14
<b>Synthèse quantitative des expressions du public .....</b>	<b>17</b>
a) Chiffres clés de la participation .....	17
b) Chiffres clés des thèmes d'expression.....	18
c) Fréquentation du site Internet.....	19
<b>Analyse des contributions recueillies .....</b>	<b>20</b>
a) Thème 1 : opportunité du projet .....	20
b) Thème 2 : aménagements portuaires et maritimes.....	21
c) Thème 3 : aménagements urbains.....	25
d) Thème 4 : environnement et énergie .....	27
e) Thème 5 : modalités de réalisation.....	30
<b>Conclusion .....</b>	<b>32</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>33</b>
a) Délibération du Conseil municipal.....	33
b) Affiche réglementaire d'annonce de la concertation.....	36
c) Rapport de constatation de l'affichage de l'avis au public.....	37
d) Insertions presse .....	40

# INTRODUCTION GENERALE

La commune du Barcarès souhaite mener un grand projet d'aménagement et de requalification urbaine autour de son port, dans le but d'inscrire durablement Le Barcarès comme ville touristique dans une dynamique d'affirmation du territoire, tout en rendant la cité plus agréable à vivre tout au long de l'année. Il s'agit du projet Ila Catala en réflexion depuis les années 2000.

Au cœur de la ville, le port du Barcarès représente un atout majeur pour la commune. Toutefois, il doit évoluer et s'adapter pour répondre à de nouveaux enjeux. En modernisant le port, il est rapidement apparu nécessaire de transformer la ville dans son ensemble, pour concilier à la fois attractivité touristique, bien-vivre au quotidien et préservation de l'environnement.

Ila Catala vise donc tout d'abord à adapter le port aux exigences de la plaisance moderne, avec des aménagements et de nouveaux commerces et services qui renforceront l'attractivité du Barcarès. Plus largement, le projet prévoit aussi de repenser l'espace urbain autour du port pour que la fréquentation résidentielle permanente trouve sa place aux côtés des usagers vacanciers.

Pour porter cet ambitieux projet, une SEMOP (Société d'Économie Mixte à Opération Unique) dénommée Ila Catala Développement a été constituée.

Une première phase de concertation, menée d'octobre 2016 à janvier 2017, a permis de partager les premières réflexions sur ce projet majeur. Les contributions recueillies au cours de cette phase ont permis d'alimenter la poursuite des études. En 2019, un nouveau temps d'échanges avec le public a été ouvert à travers la concertation préalable à l'enquête publique qui s'est déroulée du 24 juin au 23 juillet 2019. Le présent document en dresse le bilan.

# PROJET D'AMENAGEMENTS PROPOSE PAR LE BARCARES

## a) Enjeux et ambitions

Le Barcarès est une cité touristique dynamique. Avec 5 300 habitants à l'année et 65 000 touristes résidentiels chaque été, elle est la 3<sup>e</sup> ville touristique de la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Son port de plaisance est doté de 1 800 anneaux et de 30 places visiteurs. Cependant, ses équipements datent principalement des années 1960 et la navigation de plaisance a changé. Le Barcarès fait ainsi face à trois principaux enjeux pour demain :

- **Moderniser le port** pour satisfaire les nouvelles exigences de la plaisance moderne ;
- **Relever le défi de la saisonnalité** pour répondre aux nouvelles attentes des touristes et faire face à l'attractivité croissante de l'Espagne voisine, tout en accompagnant les évolutions vers une fréquentation à l'année ;
- **Prévoir la transformation du littoral** pour anticiper les effets liés au changement climatique, les phénomènes d'érosion marine ou de tension sur la ressource en eau.

Afin de répondre à ces grands enjeux, cinq ambitions fortes ont été définies pour dessiner les contours de la ville de demain :

### 1. Aménager le port pour mieux accueillir les plaisanciers

En aménageant le port et en redéfinissant les services associés à la plaisance, Port-Barcarès pérennisera sa position clé sur la côte catalane et tirera profit de nouvelles retombées économiques.

### 2. Faire battre un nouveau cœur de ville

Bien plus qu'une vitrine maritime rénovée, le port sera le point de départ d'un ambitieux projet d'aménagement du cœur de ville. Imaginé comme un pôle urbain, il offrira une mixité d'usages, de services et de logements, pour que la fréquentation résidentielle permanente trouve toute sa place aux côtés des usagers vacanciers et plaisanciers.

### 3. Conforter l'attractivité touristique

Au-delà de l'aménagement foncier, le projet sera l'opportunité de développer une offre touristique innovante, en phase avec les nouvelles attentes des touristes à la recherche d'une expérience différente, de services individualisés ou encore de labels de qualité.

### 4. Capitaliser sur le port pour développer de nouvelles activités

En accueillant de nouvelles filières à forte valeur ajoutée en termes de développement économique, d'emploi et de respect de l'environnement, le port participera au dynamisme et à l'attractivité de la commune.

## 5. Intégrer l'environnement comme un paramètre essentiel

La prise en compte des risques d'inondation et de submersion guide la conception du projet, notamment en vue d'anticiper le recul du trait de côte. De même, une grande attention est portée au respect de la faune et de la flore. Une refonte intégrale des schémas de déplacements permet de trouver un équilibre entre l'apaisement des circulations routières et l'émergence de modes plus doux (piétonisation, pistes cyclables...). Enfin, la labellisation « Quartier Durable Méditerranéen » vise des objectifs environnementaux ambitieux.

### b) Fondamentaux

Le projet d'extension et de requalification du port s'articule autour de deux composantes complémentaires :

- **Imaginer le port de demain**

Illa Catala va contribuer à affirmer l'identité de Port-Barcarès, autour d'un port de nouvelle génération, un port intelligent parce qu'il sera :

- connecté, tourné vers le tourisme, la plaisance, la pêche, la mer et son territoire ;
- innovant, faisant la part belle aux nouveaux usages, à la création et à la transmission de savoirs ;
- durable, respectueux de son environnement, privilégiant l'écoconstruction et tirant le meilleur parti de l'économie circulaire, des trames vertes et bleues et des énergies marines renouvelables.

- **Créer un nouvel environnement urbain**

Illa Catala comprend un volet résidentiel fondé sur une nouvelle offre mixte de logements et d'hébergements touristiques. Lieu de rencontre, le nouveau centre urbain bénéficiera d'une signature architecturale identifiante et proposera des services et des aménagements en phase avec les attentes des résidents à l'année comme des vacanciers, notamment à travers des activités ludiques maritimes. Une mutualisation des services aux plaisanciers et aux habitants sera privilégiée.

### c) Intentions d'aménagement

Sur une surface de 55 hectares (dont 27 terrestres), le projet envisage la réalisation, par phases successives et sur plusieurs années, d'opérations structurantes pour le port. Les terrains voisins feront l'objet d'une viabilisation en vue d'accueillir des projets immobiliers. À terme, il est prévu environ 107 000 m<sup>2</sup> de surfaces construites, avec des logements familiaux et touristiques, des commerces, des services, des équipements ludiques, des résidences de tourisme et des hôtels, ainsi que des résidences pour personnes âgées.

Le projet soumis à concertation du 24 juin au 23 juillet 2019 et dont la réalisation est prévue entre 2020 et 2030, permettra de mener les travaux portuaires et de viabiliser des terrains jouxtant le port, afin d'accueillir 74 000 m<sup>2</sup> de nouvelles constructions avec la création d'environ :

- 550 logements familiaux en accession à la propriété ;
- 160 logements sociaux ;
- une centaine de logements pour personnes âgées ;
- 3 500 m<sup>2</sup> de commerces et services aux habitants et plaisanciers ;
- 300 à 400 unités d'hébergement hôtelier et touristique.

Parmi les aménagements prévus on trouve :

1. Le Cœur de Ville
2. Les rives
3. L'aqueduc pour franchir le grau Saint-Ange
4. La petite île
5. L'avant-port
6. Le bassin carré
7. Le comptoir culturel
8. La zone technique



# OBJECTIFS, PERIMETRE ET MODALITES DE LA CONCERTATION PREALABLE

## a) Objectifs de la concertation préalable

La commune du Barcarès a présenté le projet Ila Catala dans le cadre d'une concertation préalable à l'enquête publique, en application de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme, afin d'informer et d'associer le public concerné aux prises de décisions. Cette concertation préalable a permis de présenter l'ensemble des éléments du projet et de recueillir les avis et contributions du public.

À l'issue de la concertation, la commune procède à l'élaboration du bilan (présent document) qui synthétise l'ensemble des avis et observations émis par les participants et restitue les éléments de réponse pouvant être apportés. Les conclusions issues de la concertation préalable seront prises en compte dans la poursuite du projet. L'enquête publique permettra de valider le projet définitif et de lancer la réalisation des aménagements.

## b) Modalités et périmètre de la concertation préalable

La décision de soumettre le projet à la concertation préalable et ses modalités d'organisation ont fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal le 5 juin 2019. Les dates de la concertation y ont été fixées du 24 juin au 23 juillet 2019. Les modalités suivantes y ont été définies :

- L'information du public par voie de presse et d'affichage, précisant les dates et les modalités de la concertation ;
- La mise à disposition d'un dossier de concertation et d'une exposition d'information disponibles en mairie du Barcarès et au siège de Perpignan Méditerranée Métropole, accompagnés d'un registre où le public pourra consigner ses observations ;
- L'organisation de deux réunions publiques, l'une en mairie du Barcarès et l'autre au siège de Perpignan Méditerranée Métropole pour permettre au public (habitants, associations locales et autres personnes concernées) d'échanger avec les acteurs du projet ;
- L'actualisation de la page dédiée au projet sur le site de la ville, indiquant les modalités de la concertation, hébergeant le dossier de concertation et intégrant la possibilité d'un dépôt d'observations numériques.

Cette même délibération du Conseil municipal a identifié les lieux de concertation suivants :

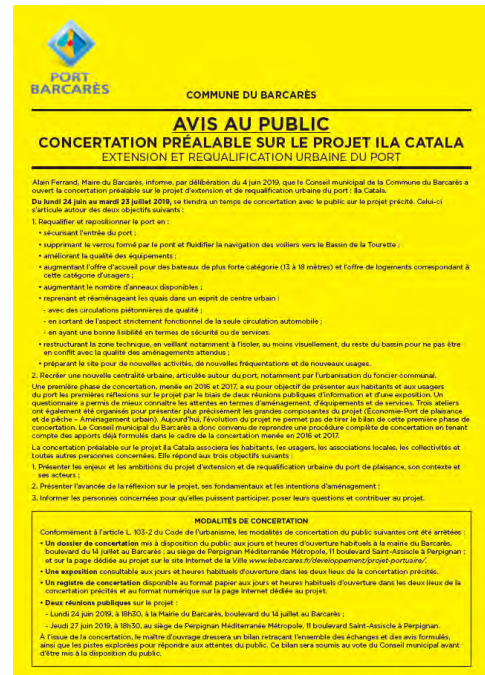
- La mairie du Barcarès ;
- Le siège de Perpignan Méditerranée Métropole.

# DISPOSITIF MIS EN PLACE LORS DE LA CONCERTATION

## a) Dispositif d'annonce

### Affiche réglementaire

L'affiche réglementaire a été affichée au format A3 dans les deux lieux de la concertation pour affichage extérieur et intérieur 15 jours avant le lancement de la concertation.



### Affiche complémentaire

Une affiche de la concertation a été conçue pour permettre d'annoncer et de donner les rendez-vous de la concertation. Le document a été affiché dans les deux lieux de la concertation pour affichage extérieur et intérieur une semaine avant le lancement de la concertation.





## Flyer d'annonce de la concertation

Un flyer a été élaboré pour annoncer la concertation et ses modalités auprès d'un public large. Il a été imprimé en 7 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitations du Barcarès et des communes voisines une semaine avant le début de la concertation. Le flyer a aussi été mis à disposition du public dans les lieux de la concertation et dans les mairies de communes situées à proximité durant toute la période de concertation.

# CONCERTATION PRÉALABLE

DU 24 JUIN AU 23 JUILLET 2019

**PROJET**  
**IL A CATALA**  
EXTENSION ET REQUALIFICATION URBAINE DU PORT

## RÉUNIONS PUBLIQUES

<b>AU BARCARÈS</b>	<b>A PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE</b>
Lundi 24 juin à 18h30 En Mairie, boulevard du 14 juillet	Jeudi 27 juin 2019 à 18h30 Dans l'amphithéâtre, 11 boulevard Saint-Assisde (Bus Gratuit - Départ 18h, parking Mairie.)

**POUR EN SAVOIR PLUS**

- > Dossier de concertation et registre d'expression à votre disposition à la mairie du Barcarès et au siège de Perpignan Méditerranée Métropole.
- > Retrouvez le dossier complet sur le site web de la ville du Barcarès : [www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire](http://www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire).
- > Posez vos questions sur les registres à disposition en mairie du Barcarès et au siège de Perpignan Méditerranée Métropole, ou bien à l'adresse électronique suivante : [ilacatala@lebarcares.fr](mailto:ilacatala@lebarcares.fr)

Venez vous informer ! Exprimez-vous ! Ouvert à tous.

Renseignements : 04 68 86 11 64  
**[www.lebarcares.fr](http://www.lebarcares.fr)**



## Insertion presse

Parue dans les éditions de l'Indépendant et du Midi Libre le mercredi 5 juin 2019, l'insertion presse a permis une annonce large de la tenue de la concertation ainsi que des modalités d'information et d'expression.

The image shows two newspaper inserts from 'ANNONCES' and 'MIDILIBRE-ANNONCES.COM'. The left insert features a 'Bourse' section with Dow Jones and CAC 40 indices, and a 'France Marchés' advertisement. The right insert features a 'Bourse' section with Dow Jones and CAC 40 indices, and a 'France Marchés' advertisement. Both inserts include various legal notices and public information.

## Publication de l'avis au public sur le site de la ville

L'avis au public a été publié 15 jours avant le début de la concertation parmi les actualités sur le site Internet du Barcarès.

The screenshot shows the website 'LEBARCARES.FR' with a public notice for a pre-concertation on the 'Ila Catala' project. The notice is displayed in a yellow box on a blue background.

**COMMUNE DU BARCARÈS**

**AVIS AU PUBLIC**  
CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET ILA CATALA  
EXTENSION ET REQUALIFICATION URBAINE DU PORT

7 juin 2019

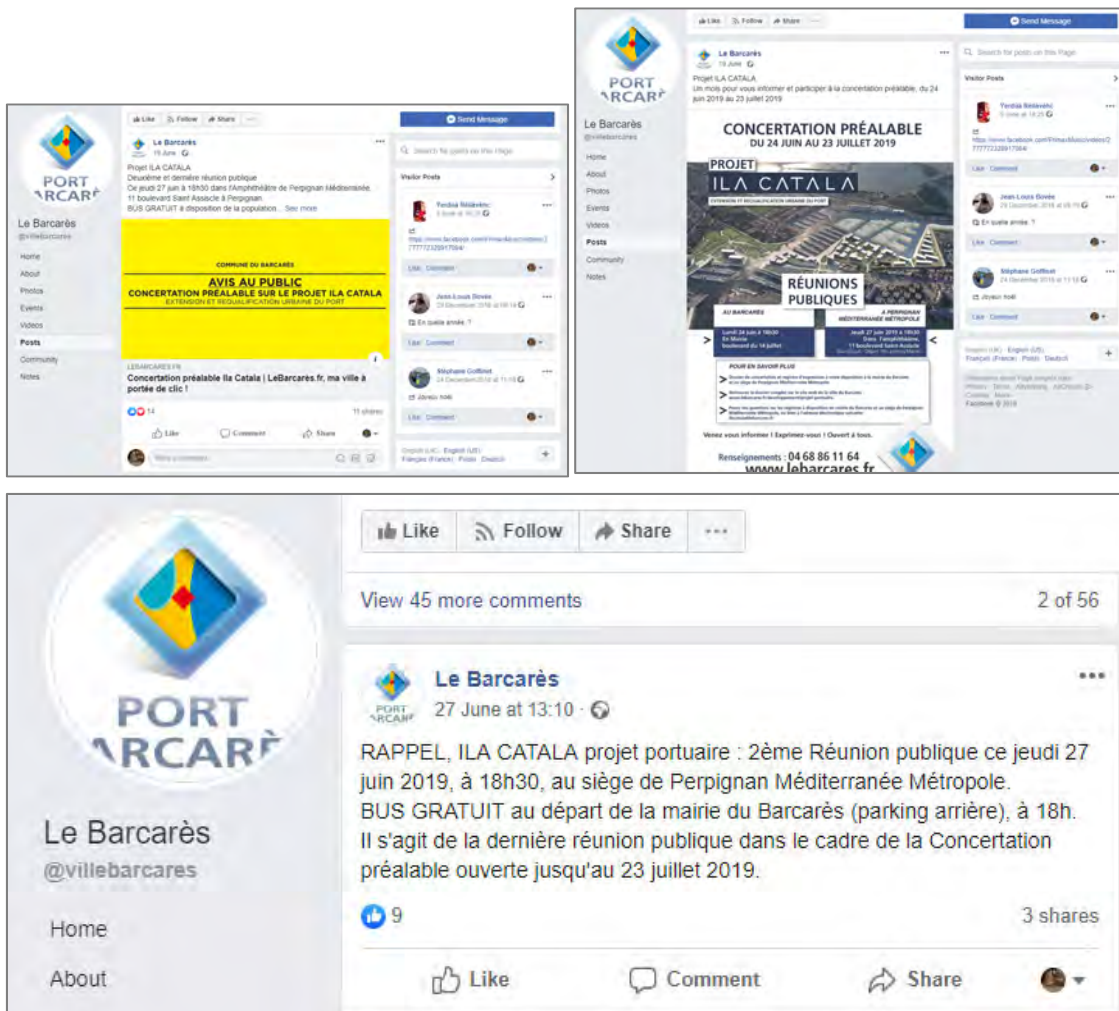
Alain Ferland, Maire du Barcarès, informe, par délibération du 4 juin 2019, que le Conseil municipal de la Commune du Barcarès a ouvert la concertation préalable sur le projet d'extension et de requalification urbaine du port de la Catala.

Le lundi 24 juin au mardi 23 juillet 2019, se tiendra un temps de concertation avec le public sur le projet précité. Celui-ci s'articule autour des axes suivants :

1. Requalifier et repositionner le port en :

## Publications sur les outils digitaux de la Ville

La page Facebook du Barcarès a permis de relayer la tenue d'une concertation ainsi que les dates des réunions publiques. Au total, 1 495 personnes ont été touchées par la publication de l'avis au public, 2 967 par l'affiche grand public et le renvoi vers la page projet, et 884 personnes par le rappel de la seconde réunion publique.



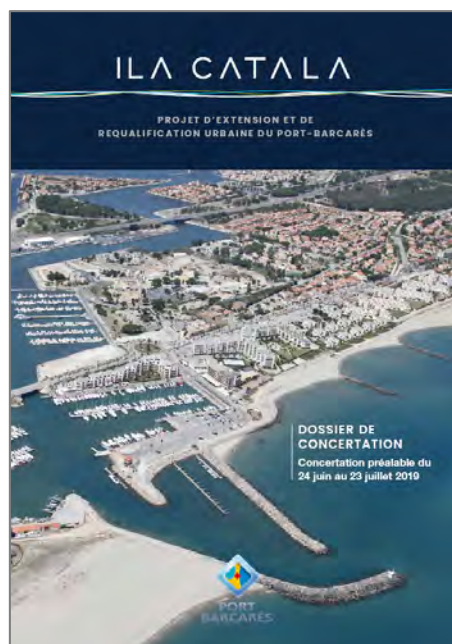
## b) Dispositif d'information

### Dossier de concertation

Le dossier de concertation relatif au projet Ila Catala a été mis à disposition du public dans les deux lieux de la concertation, ainsi que sur la page Internet dédiée au projet sur le site de la Ville.

Document central du dispositif, le dossier de concertation était structuré autour des parties suivantes :

- Partie 1 : Le Barcarès aujourd'hui : constats et perspectives
- Partie 2 : Ila Catala : les fondamentaux du projet
- Partie 3 : La concertation : un temps clé pour se projeter et contribuer
- Partie 4 : La mise en œuvre du projet : les acteurs et le calendrier



### Page Internet dédiée au projet

Une page Internet dédiée projet et à la concertation a été mise en ligne dans l'onglet relatif sur le site Internet de la ville : [www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/](http://www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/). Cette page informait sur les modalités d'information et de participation à la concertation et donnait la possibilité d'accéder aux « documents de la concertation », permettant ainsi à chacun de consulter et de télécharger les supports : dossier de concertation, affiche, flyer, panneaux d'exposition, présentation PPT et compte-rendu des réunions publiques.



## Panneaux d'exposition

Afin de synthétiser le projet, la Ville a réalisé trois panneaux d'expositions, consultables dans les deux lieux de la concertation et présentant les principaux éléments du projet.



## c) Dispositif de participation

### Registres de la concertation

Les registres papier de concertation sur le projet Ila Catala étaient disponibles dans les deux lieux de la concertation aux côtés du dossier de concertation.

The image shows a paper form titled "Registre de concertation du public". At the top left is a circular logo with the letters "PF". To the right of the logo are fields for "DÉPARTEMENT" and "COMMUNE". The main title "Registre de concertation du public" is in a large, bold font. Below the title, there is a section "Cocher la case correspondante" with five checkboxes: "Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)", "Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)", "Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)", "Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)", and "Autre". Below this is a "Relatif à :" field with several horizontal lines for writing. Further down is a "Lieu de la concertation :" field with horizontal lines. At the bottom left, it says "réf. 501 071". At the bottom right, there is a logo for "Berger LEVRAÛT".

### Formulaire de contribution

Un formulaire en ligne a été mis à disposition des internautes sur la page dédiée au projet et à la concertation pour permettre une contribution dématérialisée, complémentaire aux registres papiers.

The image shows a screenshot of an online contribution form. At the top left, it says "21 juin 2019" and "Actualités". The main text reads: "Bienvenue sur la page du registre numérique, équivalent du registre papier disponible en mairie du Barcarès et au siège de Perpignan Méditerranée. Vous pouvez saisir vos remarques, vos observations (à partir de lundi 24 juin), jusqu'au mardi 23 juillet 2019, minuit. Merci de votre participation." Below this is a section titled "Ila Catala : concertation préalable" with a red asterisk indicating it is mandatory. There is a dark blue button that says "Donnez votre avis". Below the button is a text input field with the placeholder "Votresouisses". Below the input field is another dark blue button that says "Souhaitez-vous être informé(e) de l'actualité du projet et des prochains rendez-vous ?". Below this button are two radio buttons: "Oui" and "Non". At the bottom right, there is a "SUIVANT" button.

### Adresse mail et postale

En plus des registres papier et du registre en ligne, les participants avaient la possibilité de transmettre leur contribution en écrivant à l'adresse mail [ilacatala@lebarcares.fr](mailto:ilacatala@lebarcares.fr) ou à l'adresse postale :

*Ila Catala – Consultation préalable*  
*Hôtel de ville*  
*Boulevard du 14 Juillet*  
*BP 5*  
*66421 LE BARCARES CEDEX*

### Deux réunions publiques

Deux réunions publiques en présence de représentants de la Ville, de la SEMOP Ila Catala Développement et de Port Adhoc ont été organisées durant la concertation :

- le lundi 24 juin 2019, de 18h30 à 20h30, à la mairie du Barcarès ;
- le jeudi 27 juin 2019, de 18h30 à 20h, au siège de Perpignan Méditerranée Métropole ;

Les intervenants en tribune étaient :

- Alain FERRAND, Maire du Barcarès, Président de la SEMOP Ila Catala Développement, Vice-Président de Perpignan Méditerranée Métropole ;
- Martial GERLINGER, Directeur général de la SEMOP Ila Catala Développement ;
- Gilles TERSIS, Président de Port Adhoc ;
- Sylvain CAUNEILLE, Directeur du Port-Barcarès.

La présentation s'organisait autour de cinq temps :

- Temps 1 - Le Barcarès : constats & perspectives
- Temps 2 - Ila Catala : réinventer Le Barcarès
- Temps 3 - 2020-2030 : un programme d'aménagement complet et cohérent
- Temps 4 - Les modalités de réalisation du projet
- Temps 5 - Concertation : mode d'emploi
- Temps 5 - Vos questions / Nos réponses

Les compte-rendu des deux réunions publiques ont été publiés sur le site de la Ville.



*Réunion publique à la mairie du Barcarès, lundi 24 juin 2019*



*Réunion publique au siège de Perpignan Méditerranée Métropole, jeudi 27 juin 2019*



# SYNTHESE QUANTITATIVE DES EXPRESSIONS DU PUBLIC

## a) Chiffres clés de la participation

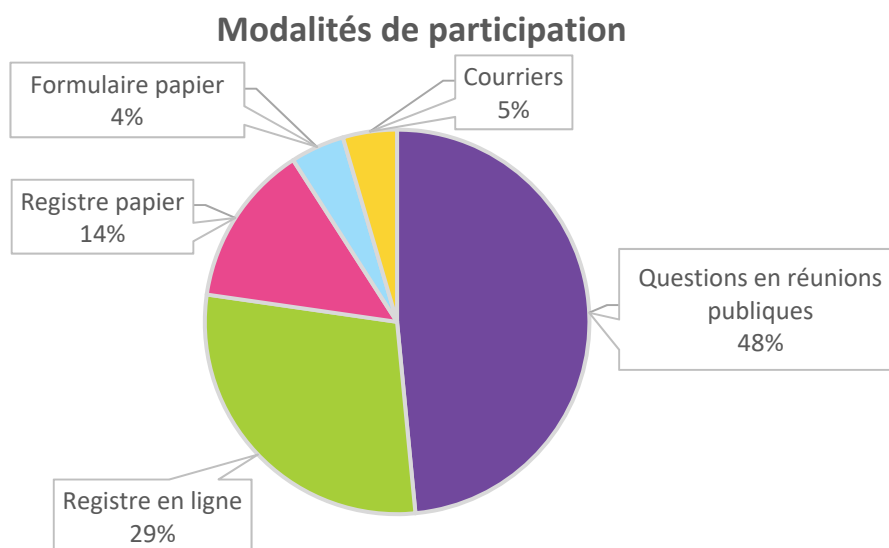
Les réunions publiques au Barcarès, le 24 juin, et à Perpignan, le 27 juin, ont rassemblé ensemble **plus de 200 participants**.

Tout mode de participation confondu (deux registres papier, un registre en ligne, un formulaire distribué lors des réunions publiques, des questions/remarques lors des deux réunions publiques et l'envoi de courriers et de mails), le dispositif a permis de recueillir **66 contributions**.

On remarque que les participants, pour ceux qui ont renseigné leur adresse, viennent **majoritairement du Barcarès ou à proximité**. Seules quatre adresses postales renseignées viennent en dehors de la métropole Perpignan Méditerranée.

Par ailleurs, **sept personnes ont participé plus d'une fois** (entre deux et trois fois).

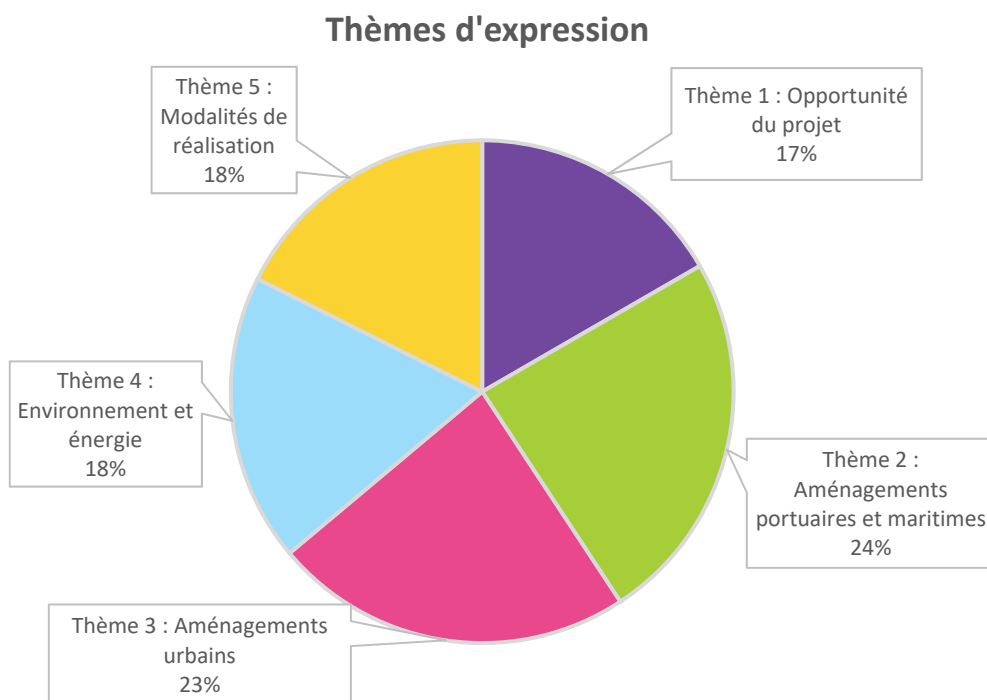
Modalités de contribution	Nombre de contributions	Proportion
Questions en réunions publiques	32	48 %
Registre en ligne	19	29 %
Registres papier	9	14 %
Courriers, mails	3	5 %
Formulaire réunions publiques	3	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>100 %</b>



## b) Chiffres clés des thèmes d'expression

Le tableau ci-dessous recense le nombre de fois où chacun des thèmes du projet a été abordé dans les contributions. Il est à noter qu'une contribution peut faire référence à plusieurs thèmes.

Thème	Nombre de fois où le thème est abordé	Pourcentage des thèmes abordés
Thème 1 : opportunité du projet	18	17 %
Thème 2 : aménagements portuaires et maritimes	26	24 %
Thème 3 : aménagements urbains	25	23 %
Thème 4 : environnement et énergie	20	18 %
Thème 5 : modalités de réalisation	19	18 %
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	<b>100 %</b>



### **c) Fréquentation du site Internet**

Du lundi 24 juin au mardi 23 juillet, la page Internet du projet sur le site de la ville (<http://www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/>) a été vue 1 253 fois par 985 visiteurs. Le temps de consultation était en moyenne de 2,27 minutes.

L'actualité sur le lancement de la concertation Ila Catala avec la publication de l'avis au public (<http://www.lebarcares.fr/2019/06/concertation-prealable-ila-catala/>) a été vue 430 fois par 381 personnes. Le temps de consultation était en moyenne de 2,35 minutes.

La page du registre numérique (<http://www.lebarcares.fr/2019/06/concertation-ila-catala-registre-numerique/>) a été vue 171 fois par 142 personnes. Le temps de visite était en moyenne de 2,08 minutes.

# ANALYSE DES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES

## a) Thème 1 : opportunité du projet

*Nombre de contributions abordant le thème : 18*

### Restitution des contributions

Plusieurs contributeurs évoquent l'opportunité du projet. Certains saluent un projet ambitieux et structurant pour le développement futur du port, tandis que d'autres remettent en cause son dimensionnement et s'interrogent sur son intérêt général.

Certains participants craignent également la concurrence de ce projet avec le port de Leucate. D'après l'un d'eux, un projet mieux ciblé et en accord avec la Région Occitanie apporterait une plus-value économique pour les deux stations balnéaires.

### Les orientations du maître d'ouvrage

Le projet Ila Catala est conçu pour répondre aux enjeux de montée en gamme du littoral grâce à une offre portuaire et urbaine d'exception. Il entend se tourner vers une clientèle nationale et internationale. Les orientations du projet : résilience, innovation, attractivité, accueil, vivre ensemble correspondent aux orientations stratégiques du Plan Littoral 21 qui vient accompagner le façonnage du littoral du XXIème siècle.

Le projet se développe également en lien avec l'ensemble des acteurs publics, tout particulièrement Perpignan Méditerranée Métropole et la Région. Les services de l'Etat sont par ailleurs étroitement consultés.

Enfin, le port de Leucate et celui du Barcarès font l'objet de projets très différents. Ila Catala propose un projet urbain et portuaire et la constitution d'une nouvelle centralité au Barcarès. Chaque port affirme une identité et une typologie de clients propres. La relation entre les deux ports est donc à envisager comme une complémentarité et non une concurrence.

## **b) Thème 2 : aménagements portuaires et maritimes**

*Nombre de contributions abordant le thème : 26*

### **Restitution des contributions**

#### **Sous-thème 1 : plaisance**

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 14*

L'aménagement du port de plaisance est un thème qui revient souvent parmi les contributions. Celles-ci concernent principalement les conditions de navigation et de sécurité des accès au port en bateau, la zone technique ainsi que l'entretien général du port.

Tout d'abord, concernant l'entrée du port, certains des participants proposent d'augmenter le tirant d'eau et de déplacer les jetées plus au large, afin notamment de mieux adapter la passe d'entrée aux voiliers. Selon eux, le port pourrait ainsi gagner en attractivité.

D'autres participants craignent, quant à eux, que l'élargissement de la passe d'entrée n'expose davantage l'avant-port au risque d'ensablement et ne facilite l'introduction de la houle à l'intérieur du port. Selon eux, il faut augmenter la sécurisation de l'entrée du port.

Les propriétaires de voiliers s'interrogent. L'un d'eux, propriétaire d'un voilier de 1,85 mètre de tirant d'eau, se demande quand il pourra accéder à la zone technique pour réaliser un carénage. Un autre comprend que, suite au projet, la navigation dans le port se fera uniquement à moteur, même pour les plus grosses unités.

Concernant la zone technique, plusieurs participants s'accordent pour dire qu'il faudrait la réaménager, afin qu'elle soit plus spacieuse et qu'elle respecte les nouvelles normes écologiques.

Le dragage du port est également un sujet qui revient plusieurs fois parmi les contributions. Des participants regrettent d'avoir le moteur de leur bateau enlisé dans la vase et les algues. À ce titre, un participant demande jusqu'où exactement il prévu de restaurer la navigation. Un autre propose de canaliser le chenal depuis la zone technique jusqu'à la Tourette, pour contenir l'envasement et protéger les rives fragilisées par les vagues provoquées par les bateaux de pêcheurs professionnels et les essais de Barcarès yachting à grandes vitesses.

Enfin, un participant craint que le projet engendre un coût important pour les plaisanciers qui disposent d'un bateau amarré au port.

#### **Sous-thème 2 : aquaduc**

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 11*

L'aquaduc, aménagement phare du projet Ila Catala, cristallise un certain nombre de contributions. Certains participants demandent davantage de précisions sur sa mise en œuvre, d'autres en revanche remettent en question l'utilité de cet ouvrage.

Parmi les demandes de précisions sur l'ouvrage, plusieurs participants s'interrogent sur le devenir du pont actuel. On note aussi une question sur la gratuité du nouvel ouvrage sur le long

terme. Des participants s'interrogent sur les modalités de cheminement piéton via l'aqueduc et la disposition de l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. D'autres demandent si les piétons pourront circuler entre le port de plaisance et le village centre sans avoir à emprunter l'aqueduc.

Parmi les contributions qui s'interrogent sur l'opportunité d'un tel ouvrage figure l'indication que cet aménagement est situé en zone inondable et submersible et qu'il ne serait pas respectueux de l'environnement. Des participants formulent une proposition alternative, assortie d'un schéma, de créer à la place de l'aqueduc un tunnel fermé à 8-10 mètres sous terre avec un accès en pente de 5 % pour les piétons et les cycles et de 10 à 12 % sur 100 mètres pour les automobiles.

Enfin, selon certains contributeurs l'aqueduc favoriserait une certaine catégorie d'usagers. En effet, d'après eux, l'aqueduc ne permettrait pas le passage de certains voiliers dotés d'une quille profonde qui devront se diriger vers Leucate, Canet ou plus loin.

### **Sous-thème 3 : pêche**

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 7*

Pour le développement durable du port, certains participants se disent être en faveur d'une séparation des activités de pêche et de plaisance. Ainsi, il faudrait selon eux aménager un nouveau port de pêche disposé favorablement par rapport à la zone technique. Des contributeurs précisent qu'il faudrait déplacer le village des pêcheurs et les barques catalanes vers l'entrée sud du futur tunnel.

Sur la question du devenir du port de pêche actuel, certains souhaitent y accueillir les touristes, d'autres imaginent y édifier une belle entrée du port. Quoi qu'il en soit, le devenir des bâtiments colorés des pêcheurs pose question.

### **Sous-thème 4 : plages**

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 2*

Des participants s'interrogent sur les conséquences du projet sur les plages. L'un d'eux demande quelle partie de la plage sera concernée par l'élargissement de l'entrée du port.

#### **Les orientations du maître d'ouvrage**

##### **Sur le sous-thème 1 : plaisance**

En ce qui concerne l'entrée du port, il est prévu de raccourcir la digue nord, d'allonger et de rehausser la digue sud, et de protéger les pieds des digues existantes côté port, afin d'élargir la passe d'entrée de 24 à 60 mètres et ainsi permettre l'accueil de nouveaux bateaux. Ce nouvel aménagement de l'entrée du port vise également à la sécuriser en évitant la houle.

La maîtrise d'ouvrage comprend la préoccupation des usagers, elle est consciente des difficultés actuelles d'accès et de navigation dans le port et entend porter une attention particulière aux problématiques de sécurité.

Dans le cadre du projet, il est également prévu de conforter les berges des bassins Saint-Ange nord et sud, du bassin de Tourette et de la zone technique. Cette dernière verra également ses équipements renouvelés. Par ailleurs, il s'agira d'adapter les capacités d'accueil de la zone technique suite à la réalisation de l'aqueduc qui permettra le passage de navires à plus gros gabarits. Son développement pourra faire l'objet d'une réflexion plus approfondie dans le cadre de réunions de concertation avec les plaisanciers.

Grâce à la réalisation de l'aqueduc, les voiliers comme les bateaux à moteur d'une hauteur supérieure à 10 mètres pourront désormais accéder aux bassins de Tourette et à la zone technique portuaire. L'accès au port sera donc possible pour les bateaux à moteur et les voiliers.

Les attentes des plaisanciers relatives aux dragages ont bien été comprises. Le port est aujourd'hui très envasé et, dès ce printemps, de premiers dragages ont été effectués sur la passe d'entrée. À partir de l'automne, une deuxième session de dragage portera sur le bassin de Tourette, particulièrement envasé. Il est ainsi prévu de travailler prioritairement sur les zones qui concentrent le plus de bateaux, mais une fois que le projet sera lancé, l'ensemble du port sera dragué, y compris l'étang.

Enfin, le coût pour les plaisanciers n'augmentera pas. Il n'est pas prévu que les plaisanciers financent ces travaux.

### **Sur le sous-thème 2 : aqueduc**

Le pont actuel, en prolongement de l'avenue Charles de Gaulle, permettant de franchir le grau Saint-Ange, ne sera pas maintenu. En effet, une autre solution doit permettre l'accès aux voiliers et aux bateaux d'une hauteur supérieure à 10 mètres vers les bassins de Tourette et la zone technique portuaire, tout en maintenant de bonnes conditions de mobilité. L'aqueduc est apparu comme la solution privilégiée. Il sera réalisé à l'intérieur d'une fouille creusée à partir du terrain naturel. Son emplacement sera légèrement déporté par rapport au pont actuel. À partir du rond-point Mérignac, une voie sera dotée d'un aménagement paysager et l'entrée de l'aqueduc sera accessible par le terrain Pagnon.

L'aqueduc permettra également de conserver une continuité urbaine avec la ville pour les vélos, les piétons, les véhicules, ainsi que les personnes à mobilité réduite.

En tant qu'ouvrage emblématique d'Illa Catala, l'aqueduc sera un aménagement de qualité, ouvert sur l'extérieur et dans une configuration très urbaine. Il n'est ni prévu d'installer de passerelle au-dessus du canal, ni de transformer l'aqueduc en tunnel. Sa largeur sera de 30 mètres.

Enfin, l'ouvrage sera librement et gratuitement accessible aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux véhicules et aux cyclistes. Le pont existant restera en place jusqu'à la fin des travaux.

### **Sur le sous-thème 3 : pêche**

Parmi toutes les activités du territoire, le nouveau port sera également tourné vers celle de la pêche. Il cherchera à mettre en valeur sa culture et son patrimoine. L'articulation entre les activités de pêche et de plaisance pourra faire l'objet d'une réflexion plus approfondie dans

le cadre de réunions de concertation avec les plaisanciers, les riverains et les professionnels de la pêche.

#### **Sur le sous-thème 4 : plages**

Les plages du Barcarès font partie du cadre de vie et de l'attractivité de la Ville, cette dernière se doit donc de les préserver. À ce titre, l'élargissement de la passe d'entrée du port n'aura pas de conséquences sur les plages et les sédiments dragués n'y seront pas déversés. Par ailleurs, un bureau d'étude a réalisé une étude d'impact sur la pollution de la plage qui pourrait être engendrée par la modification de la passe d'entrée. Cette étude sera soumise à l'enquête publique. Enfin, les matériaux issus des dragages pourront permettre de recharger les plages, qui s'érodent avec le temps, dans le respect des normes et réglementations en vigueur.



## c) Thème 3 : aménagements urbains

*Nombre de contributions abordant le thème : 25*

### Restitution des contributions

#### Sous-thème 1 : projet urbain et services associés

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 20*

Le volet urbain du projet Ila Catala a suscité un nombre important de contributions.

Des participants s'interrogent sur les futurs services du centre barcarésien, comme la création d'une structure médicale, l'aménagement de résidences pour personnes âgées, de services publics particuliers, l'installation de pharmacies supplémentaires, d'auxiliaires médicaux, etc. Par ailleurs, un participant craint que les nouvelles constructions ne soient utilisées qu'en période estivale.

D'autres participants mettent l'accent sur la nécessité de requalifier, de densifier et d'entretenir les infrastructures existantes, ainsi que l'étang, avant d'étendre l'urbanisation. Certains s'interrogent aussi sur l'impact du projet sur les réseaux d'eau, d'électricité, les réseaux mobiles et Internet.

Côté développement économique, des participants demandent si des dispositifs sont prévus pour accompagner les professionnels déjà installés et pour attirer de nouvelles entreprises de façon pérenne dans le secteur du nautisme notamment.

Enfin, certains propriétaires s'inquiètent du devenir de leur bien immobilier. Ils espèrent que les vues actuelles sur le port, la mer et le vieux village de pêcheurs seront préservées, et que le projet ne dénaturera pas le côté « village » du Barcarès.

#### Sous-thème 2 : aménagements routiers et stationnements

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 10*

Sur la question des aménagements routiers, des plaisanciers font part de propositions précises sur l'organisation du centre urbain de demain. Ils suggèrent la suppression de l'axe routier et des ponts, le transfert des automobiles vers la route départementale RD 83, et le désenclavement du nouveau centre urbain par la création d'une voie routière sur berge, en sens unique, passant derrière l'Estagnot pour rejoindre rapidement les entrées 12.

L'organisation des stationnements interroge aussi les participants, en particulier quant à leur dimensionnement pour répondre aux besoins des habitants à l'année et à l'affluence des vacanciers l'été. Un participant note aussi qu'en période estivale des véhicules stationnent sur les trottoirs, ce qui empêche la circulation des personnes à mobilité réduite.

## Les orientations du maître d'ouvrage

### Sur le sous-thème 1 : projet urbain et services associés

Bien plus qu'une vitrine maritime rénovée, le port sera le point de départ d'un ambitieux projet d'aménagement du cœur de ville. Imaginé comme un pôle urbain, le cœur de ville offrira une mixité d'usages, de services et de logements, pour que la fréquentation résidentielle permanente trouve toute sa place aux côtés des usagers vacanciers et plaisanciers. La construction de 74 000 m<sup>2</sup> de logements familiaux et touristiques, de commerces, services, équipements, résidences de tourisme et hôtels, ainsi que de résidences pour personnes âgées est prévue. Des réflexions sont également en cours sur la création d'un pôle médical pour venir enrichir l'offre locale.

Le projet ambitionne le développement de commerces et de services à destination des plaisanciers, des habitants du nouveau quartier et plus largement des habitants du Barcarès. Le dimensionnement, la localisation et le contenu de ces activités fera l'objet d'études et d'une réflexion plus approfondie avec les plaisanciers, les riverains et les commerçants dans le cadre de réunions de concertation.

À l'occasion de la réalisation du projet Ila Catala, tous les réseaux aériens (électriques et téléphoniques) seront enfouis. Le centre-ville sera réaménagé, avec de nouveaux trottoirs élargis et un travail sera mené sur la voirie, afin que la commune retrouve son identité de village. Le projet veillera à mailler harmonieusement les nouveaux îlots de construction avec les quartiers existants. Grâce à une forme urbaine affirmée, faite d'une mixité d'habitats et d'usages distribuée autour d'un ensemble de bassins repensé et restructuré, les nouvelles constructions prendront en compte les particularités, les échelles et les voies de communication des quartiers existants. En ce qui concerne le cœur de ville et les rives, une nouvelle darse portuaire sera aménagée avec des habitations en bordure de l'eau. L'ensemble de ces aménagements nécessite du temps et de la réflexion et seront effectués secteur par secteur.

Enfin, l'un des objectifs du projet est aussi de capitaliser sur le port pour développer de nouvelles activités. Ainsi, l'arrivée de nouvelles filières à forte valeur ajoutée en développement économique, emploi et respect de l'environnement, participera au dynamisme et à l'attractivité du port et de la commune. L'accueil de nouveaux habitants et visiteurs passera aussi par la création de commerces et de services, notamment dans les activités ludiques maritimes type nautisme.

### Sur le sous-thème 2 : aménagements routiers et stationnements

Des stationnements à destination des habitants, des plaisanciers et des visiteurs sont prévus sous les nouvelles constructions. Parallèlement, le projet vise l'apaisement des circulations routières et le développement des modes doux (piétonisation, pistes cyclables...) par une refonte intégrale des schémas de déplacement.

## **d) Thème 4 : environnement et énergie**

*Nombre de contributions abordant le thème : 20*

### **Restitution des contributions**

#### **Sous-thème 1 : environnement**

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 17*

La prise en compte des enjeux environnementaux dans l'élaboration du projet suscite de nombreuses contributions. Les participants accordent une grande importance à l'aspect développement durable du projet Ila Catala. Certains considèrent que ce dernier n'est pas suffisamment respectueux de l'environnement.

Tout d'abord, des participants font part de leurs inquiétudes sur la compatibilité du projet avec la montée des eaux, pour les constructions futures comme pour les constructions actuelles. Ils demandent des précisions sur les prévisions des experts en matière de montée des eaux, ainsi que des ouvrages de protection contre les inondations côté mer et côté étang.

La pénurie de la ressource en eau questionne aussi un certain nombre d'entre eux. Certains se préoccupent de savoir si la ressource en eau sera suffisante pour subvenir au besoin de l'ensemble des Barcarésiens et des vacanciers l'été. De plus, des participants s'interrogent sur le traitement des eaux usées et sur la gestion des eaux de pluie.

Plus globalement, des contributeurs déclarent que l'urbanisation annoncée par le projet risque de dégrader certains espaces naturels, comme la Pinède, et d'imperméabiliser les sols. À ce titre, ils souhaiteraient que le projet intègre davantage de végétation et d'espaces verts, ainsi que des jardins familiaux pour favoriser la qualité de vie des habitants. Certains participants s'inquiètent aussi de l'augmentation du nombre d'habitants, de véhicules et donc de la hausse des émissions de gaz à effet de serre, accélératrices du réchauffement climatique.

Des participants soulignent également l'importance du dragage pour recycler l'eau de la station d'épuration et participer à l'irrigation de l'étang, bien que certains s'interrogent sur ses conséquences sur l'écosystème. D'autres contributeurs se questionnent aussi sur la gestion des déchets (métaux lourds, plastiques rejetés dans la Méditerranée...) ainsi que sur les équipements prévus pour limiter les pollutions portuaires en hydrocarbures.

Enfin, des participants mettent en avant la protection de l'étang. L'un d'eux constate que son entretien revient aux services de l'État. Une participante s'interroge sur les conséquences du projet sur la presqu'île du Barcarès.

#### **Sous-thème 2 : énergie**

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 4*

Sur la question énergétique, les participants s'interrogent sur l'approvisionnement suffisant de la zone en électricité pendant les périodes de forte affluence. En effet, d'après un participant, le projet s'accompagnera d'une augmentation de 4 % à 5 % du besoin d'alimentation en électricité et à cela est lié le projet d'éoliennes en mer. Les participants se demandent si leur socle sera fixe

ou flottant, quelle sera leur hauteur, de quelle forme seront les pales, etc. et, enfin, si leur rendement a été optimisé car, d'après l'un d'eux, les pertes de production d'éoliennes en mer peuvent s'élever à 50 % en cas de vent fort.

Une participante demande aussi si des nouvelles technologies ont été prises en compte dans les futures constructions, notamment pour le chauffage et la climatisation.

### **Les orientations du maître d'ouvrage**

#### **Sur le sous-thème 1 : environnement**

Le milieu littoral du Barcarès est fragile et le territoire est exposé aux risques d'inondation et de submersion marine. Liés aux effets du changement climatique, des phénomènes d'érosion marine ou de tension sur la ressource en eau sont aussi à anticiper. Ces enjeux sont bien intégrés au projet Ila Catala.

La prise en compte des risques d'inondation et de submersion guide la conception du projet, notamment en vue d'anticiper le recul du trait de côte. Cette prise en compte passera notamment par des modelages de terrains avec une influence neutre ou positive sur les hauteurs d'eau des zones alentour. Le projet concourt également à la réflexion menée sur le recul probable du trait de côte, conséquence directe du changement climatique.

Concernant le risque de montée des eaux, il s'avère que les constructions existantes ne sont pas en péril. Toutefois, il faut que les nouvelles constructions anticipent ce risque. Dans ses différents plans de prévention des risques, l'État anticipe une montée des eaux de 60 cm sur 100 ans.

La labellisation « Quartier Durable Méditerranéen » vise des objectifs environnementaux ambitieux : optimisation de la gestion de l'eau, lutte contre les îlots de chaleur, offre du meilleur confort possible en toute saison. Afin de respecter l'environnement dans lequel il s'inscrit, le projet privilégiera l'éco-conception tout en tirant le meilleur parti de l'économie circulaire, des trames vertes et bleues ou encore des énergies marines renouvelables. Ila Catala s'est fixé un objectif « zéro pollution ».

Enfin, Ila Catala s'inscrit pleinement dans la stratégie Croissance Bleue, impulsée par la Commission européenne et visant à soutenir la croissance durable des secteurs marins et maritimes. Les constructions de tous les nouveaux bâtiments (logements, commerces, espaces techniques) répondront aux exigences de haute qualité environnementale. L'exemplarité écologique passera également par des solutions innovantes comme l'assainissement sous vide des eaux noires et usées ou encore la recherche d'une meilleure qualité des eaux. Ila Catala proposera des habitats de transition, ainsi que des enrochements, des pontons, des chaînes ou des coffres afin de favoriser l'installation et la reproduction de la faune et de la flore sous-marine. Dans ce cadre, l'étang sera également entretenu et protégé.

#### **Sur le sous-thème 2 : énergie**

S'agissant de l'approvisionnement en électricité, des échanges sont en cours avec EDF sur une alimentation électrique qui soit la plus durable possible, en utilisant le soleil, le vent, etc. À ce

titre, la SEMOP observe avec attention le projet d'éoliennes offshore, bien que celui-ci ne fasse pas partie de son périmètre d'intervention.

Les nouvelles constructions répondront à des exigences de haute qualité environnementale. À ce titre, les systèmes de chauffage et de climatisation seront pensés pour être le moins énergivores possible.

## e) Thème 5 : modalités de réalisation

*Nombre de contributions abordant le thème : 19*

### Restitution des contributions

#### Sous-thème 1 : budget

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 10*

Le budget du projet a été abordé par les participants sous différents angles.

Certains participants demandent des détails sur le modèle économique du projet (rentabilité, répartition du coût des travaux, risques financiers pour la commune). D'autres souhaitent savoir si le budget total de 50 millions d'euros intègre une marge d'imprévus. Un participant déclare par ailleurs que le projet pourrait bénéficier d'une aide 80 millions d'euros sur 10 ans dans le cadre du Plan Littoral 21.

Le coût du dragage du port est aussi abordé. Des contributeurs demandent une répartition équitable de ce coût entre les plaisanciers, les pêcheurs et les habitants. Selon un participant, le coût des dragages est estimé à 3 millions d'euros par an. Si celui-ci était rabaissé à 1 million d'euros par an, il reviendrait à 35 € par habitant et par bateau.

Enfin, des participants demandent si ce projet engendrera un coût important pour les plaisanciers disposant d'un bateau amarré au port, et plus largement pour les habitants.

#### Sous-thème 2 : concertation

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 7*

Parmi les contributions sur la concertation, un grand nombre de participants formule le souhait de rester informé de la concertation et des évolutions du projet. L'un d'eux souhaite notamment pouvoir consulter une maquette du projet.

Par ailleurs, certains participants indiquent ne pas avoir pu assister à la réunion publique au Barcarès en raison de l'affluence.

Un participant propose également l'organisation d'un referendum local sur le projet Ila Catala. Enfin, un participant doute de la transparence du projet et déclare que l'enquête publique devrait aussi s'appuyer sur des enquêtes financières et des conflits d'intérêts.

#### Sous-thème 3 : travaux

*Nombre de contributions abordant le sous-thème : 4*

Les contributions portant sur les travaux s'enquêtent du temps de réalisation de l'aqueduc, de l'accès au centre-ville qui pourrait s'avérer difficile et de l'impact de la circulation des engins de chantier sur la voirie existante.

## Les orientations du maître d'ouvrage

### Sur le sous-thème 1 : budget

La SEMOP Ila Catala développement a été créée en juillet 2018. La Ville du Barcarès détient 44 % de son capital. Le reste est réparti entre des acteurs privés, choisis après un appel d'offres international, qui apportent un capital et des compétences en termes d'aménagements, de tourisme, de sécurisation des travaux, des délais et des prix, etc. À ce titre, la SEMOP est un véritable partenariat public/privé.

Dans le budget total de 50 millions d'euros, le risque travaux est intégralement porté par les industriels du BTP, les groupes Vinci Construction France et NGE. Par ailleurs, la SEMOP s'est fixé l'objectif de respecter l'enveloppe budgétaire prévue en donnant priorité aux aménagements les plus importants.

Ila Catala est également pleinement intégré au Plan Littoral 21 porté par l'État et la Région Occitanie.

Enfin, il n'est pas prévu d'augmentation complémentaire des redevances des plaisanciers et de la fiscalité locale pour financer l'opération. Celle-ci trouvera son équilibre dans la dynamique de développement du port et dans les partenariats publics mis en place. Par ailleurs, la réussite du projet permettra de dégager les ressources supplémentaires pour aller au-delà des travaux présentés.

### Sur le sous-thème 2 : concertation

Le Maître d'ouvrage entend maintenir la concertation pendant toute la durée du projet à travers des ateliers spécifiques. Ce dispositif permettra d'apporter sur la durée les réponses aux questions soulevées par le projet et de tenir compte au mieux des propositions des contributeurs.

### Sur le sous-thème 3 : travaux

Pour la première tranche du projet soumise à la concertation, les travaux se dérouleront de 2020 à 2030. Ils débuteront sur la partie portuaire et se poursuivront par la viabilisation des terrains à l'arrière, secteur par secteur.

À la demande de la municipalité, la SEMOP mettra tout en œuvre pour limiter les nuisances liées aux travaux sur la vie des habitants, hôteliers, commerçants, plaisanciers et vacanciers. Des dispositifs adaptés seront mis en place pour accompagner la transformation du port et de la ville : calendrier optimisé, information préalable, mesures spécifiques, etc.

*À noter : deux contributions ne portant pas directement sur le projet ont été comptabilisées. L'une portait sur l'amélioration de l'accessibilité aux plages pour les personnes à mobilité réduite. L'autre s'interrogeait sur les évolutions de la taxe foncière.*

*Ces contributions n'étant pas liées au projet, elles n'appellent pas de réponse particulière de la part du maître d'ouvrage.*

# CONCLUSION

La concertation préalable qui s'est tenue du 24 juin au 23 juillet 2019 a permis :

- au public, de connaître, comprendre et s'exprimer sur les ambitions et les intentions d'aménagement du projet Ila Catala ;
- au maître d'ouvrage, la SEMOP Ila Catala Développement, d'avoir un éclairage sur les attentes et les questionnements des participants, pour la plupart habitants du Barcarès ou des environs.

La SEMOP note une participation relativement importante avec plus de 200 participants aux deux rencontres physiques et 66 contributions recueillies sur des thématiques variées.

Un grand nombre de contributions s'intéresse aux aménagements portuaires et maritimes. Plusieurs contributions portent sur les conditions de la navigation à l'intérieur du port et la réalisation de l'aqueduc.

Concernant les aménagements urbains prévus par le projet, le besoin en nouveaux services publics et la préservation et l'amélioration du cadre de vie sont soulignés par les participants.

De nombreux participants accordent aussi une grande importance à l'intégration des enjeux environnementaux. À ce titre, plusieurs questions portent sur la montée des eaux ainsi que la ressource en eau et en énergie électrique.

Le budget questionne également les participants, notamment sur la rentabilité du projet et le coût qu'il représenterait pour les habitants et les usagers du port.

Enfin, la concertation apparaît comme une démarche attendue et indispensable pour informer les habitants et les usagers et construire un projet adapté au territoire.

Prenant note de ces enseignements, la SEMOP poursuivra les études de manière à optimiser les aménagements proposés et à réduire les impacts du projet en prenant en compte les besoins exprimés lors de la concertation.

Le bilan de la concertation sera rendu public et mis à disposition en libre accès sur le site de la Ville ([www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire](http://www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire)).



## a) Délibération du Conseil municipal

	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté • Égalité • Fraternité	Envoyé en préfecture le 17/06/2019 Reçu en préfecture le 17/06/2019 Affiché le 17/06/2019 ID : 066-216600171-20190604-DEL82_040619-DE
<b>PORT BARCARÈS</b>		
<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
<p>L'An deux mille dix-neuf et le 4 juin à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Le Barcarès, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain FERRAND, Maire.</p>		
<p><b><u>ETAIENT PRESENTS :</u></b> Monsieur Alain FERRAND, Maire Madame Marie ROSES, Messieurs Frédéric ALOY, Pierre SALA, Madame Pascale MONNEROT, Monsieur Jean-Marie PACIFICO, Madame Martine GISOLO-ANGLI, Messieurs Marc PLANAS, Fabien DAVID, Madame Micheline MARTINEZ, Monsieur Martial GUERIN, Madame Colette DETAUX, Messieurs André GALAUP, Loïc TOMISSI, Madame Laura FABIAU, Monsieur Jean-Marc CHAVEY, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Eliana VALENCIA</p>		
<p><b><u>ETAIENT ABSENTS :</u></b> Madame Colette LEROY, Monsieur Yvan NAYA, Madame Sabine MULLER, Monsieur Claude GOT,</p>		
<p><b><u>PROCURATIONS:</u></b> Madame Marie DUFFAUD donne procuration à Madame Marie ROSES Madame Gisèle MOSCA donne procuration à Monsieur Marc PLANAS Monsieur Joseph GARCIA donne procuration à Monsieur André GALAUP Madame Camille FERRAND donne procuration à Madame Laura FABIAU Madame Véronique PASTOUREAU donne procuration à Monsieur Daniel PHILIPPOT</p>		
<hr/> <p>Commune de Le Barcarès <b>DELIBERATION N°82/04-06-2019</b> <b>ILA CATALA - PROJET D'EXTENSION ET DE REQUALIFICATION URBAINE DU PORT - OUVERTURE DE LA CONCERTATION PREALABLE</b></p>		
<p>Monsieur Frédéric ALOY, rapporteur, rappelle à l'Assemblée délibérante que la commune a engagé une première phase de concertation, en 2016 et 2017, pour présenter aux habitants et usagers du port les premières réflexions sur le projet par le biais de deux réunions publiques d'information et une exposition.</p>		
<p>Un questionnaire a permis de mieux connaître leurs attentes en termes d'aménagement, d'équipements, de services.</p>		
<p>Trois ateliers ont également été organisés pour présenter plus précisément les grandes composantes du projet (Economie-Port de plaisance et de pêche – Aménagement urbain)</p>		
<p>L'évolution du projet ne permet pas de tirer le bilan de cette phase.</p>		

Il convient de reprendre une procédure complète de concertation en tenant compte des apports déjà formulés dans le cadre de la concertation menée en 2016 et 2017.

- VU le Code général des collectivités ;
- VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.103-2 à L.103-6 et R.103-1 ;
- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1541-1 à L.1541-3
- VU la délibération n°49 du 26 avril 2018 par laquelle les statuts de la SEMOPI LA CATALA ont été approuvés ;
- VU les différentes études préalables réalisées à ce titre ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de réaliser ce projet dont les objectifs sont de :

- Requalifier et repositionner le port :
  - en sécurisant l'entrée du port ;
  - en supprimant le verrou formé par le pont et fluidifier la navigation des voiliers vers le Bassin de la Tourette ;
  - en améliorant la qualité des équipements ;
  - en augmentant l'offre d'accueil pour des bateaux de plus forte catégorie (13 à 18 mètres) et l'offre de logements correspondant à cette catégorie d'usagers ;
  - en augmentant le nombre d'anneaux disponibles ;
  - en reprenant et réaménageant les quais dans un esprit de centre urbain ;
  - avec des circulations piétonnières de qualité ;
  - en sortant de l'aspect strictement fonctionnel de la seule circulation automobile ;
  - en ayant une bonne lisibilité en termes de sécurité ou de services.
  - en restructurant la zone technique, en veillant notamment à l'isoler, au moins visuellement, du reste du bassin pour ne pas être en conflit avec la qualité des aménagements attendus ;
  - en préparant le site pour de nouvelles activités, de nouvelles fréquentations et de nouveaux usages.
- Recréer une nouvelle centralité urbaine articulée autour du port, notamment par l'urbanisation du foncier communal.

**CONSIDERANT** que le projet d'extension et de requalification urbaine du port de plaisance est concerné par les alinéas 2,3,7 et 8 de l'article R.103-1 du Code de l'Urbanisme ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de procéder à une concertation publique, prévue par les dispositions des articles L.103-2 et suivant du Code de l'Urbanisme ;

**CONSIDERANT** que la procédure de concertation a pour objectifs :

- de présenter les enjeux et ambitions du projet d'extension et de requalification urbaine du port de plaisance, son contexte et ses acteurs ;
- de présenter l'avancée de la réflexion sur le projet, ses fondamentaux et les intentions d'aménagement aux habitants, usagers, collectivités et toutes autres personnes concernées ;
- d'informer les personnes concernées pour qu'elles puissent participer, poser leurs questions et contribuer au projet.

**CONSIDERANT** que la procédure de concertation s'effectuera selon les modalités suivantes :

- l'information du public par voie de presse et d'affichage, précisant les dates et les modalités de la concertation, dont la durée sera au minimum d'un mois entre le 24 juin 2019 et le 23 juillet 2019 ;
- la mise à disposition d'un dossier de concertation et d'une exposition d'information disponibles en mairie du Barcarès et au siège de Perpignan Méditerranée Métropole, accompagnés d'un registre où le public pourra consigner ses observations ;
- de deux (2) réunions publiques, l'une en mairie du Barcarès et l'autre au siège de Perpignan Méditerranée Métropole pour permettre au public (habitants, associations locales et autres personnes concernées) d'échanger avec les acteurs du projet ;

Envoyé en préfecture le 17/06/2019  
Reçu en préfecture le 17/06/2019  
Affiché le 17/06/2019  
ID : 066-216600171-20190604-DEL82\_040619-DE

- l'actualisation de la page dédiée au projet sur le site de la Ville, concertation, hébergeant le dossier de concertation et intégrant la possibilité d'un dépôt d'observations numériques.

A l'issue de la concertation, un bilan sera établi et fera l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** du lancement de la procédure de concertation publique relative au projet d'extension et de requalification urbaine du port ;
- **APPROUVE** les modalités d'organisation de la concertation publique, telles que visées ci-dessus ;
- **APPROUVE** les modalités d'organisation de la concertation publique, telles que visées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant habilité, à signer toute pièce ou document nécessaire au déroulement de cette procédure et consécutif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Alain FERRAND

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Montpellier.*



Hôtel de Ville - Bd. du 14 Juillet - B.P.5 - 66421 Le Barcarès cédex

Tél : 04 68 86 11 64 - Fax : 04 68 86 02 72 - [www.lebarcares.fr](http://www.lebarcares.fr)

[Facebook.com/villebarcares](https://www.facebook.com/villebarcares) [twitter.com/villebarcares](https://twitter.com/villebarcares) [instagram.com/communebarcares](https://www.instagram.com/communebarcares) [plus l'abonnement](https://www.youtube.com/channel/UC0p9l5t0z0z0z0z0z0z0z0z0z)

## b) Affiche réglementaire d'annonce de la concertation



**PORT  
BARCARÈS**

**COMMUNE DU BARCARÈS**

---

# **AVIS AU PUBLIC**

## **CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET ILLA CATALA**

### **EXTENSION ET REQUALIFICATION URBAINE DU PORT**

---

Alain Ferrand, Maire du Barcarès, informe, par délibération du 4 juin 2019, que le Conseil municipal de la Commune du Barcarès a ouvert la concertation préalable sur le projet d'extension et de requalification urbaine du port : Illa Catala.

**Du lundi 24 juin au mardi 23 juillet 2019**, se tiendra un temps de concertation avec le public sur le projet précité. Celui-ci s'articule autour des deux objectifs suivants :

1. Requalifier et repositionner le port en :
  - sécurisant l'entrée du port ;
  - supprimant le verrou formé par le pont et fluidifier la navigation des voiliers vers le Bassin de la Tourette ;
  - améliorant la qualité des équipements ;
  - augmentant l'offre d'accueil pour des bateaux de plus forte catégorie (13 à 18 mètres) et l'offre de logements correspondant à cette catégorie d'utilisateurs ;
  - augmentant le nombre d'anneaux disponibles ;
  - reprenant et réaménageant les quais dans un esprit de centre urbain :
    - avec des circulations piétonnières de qualité ;
    - en sortant de l'aspect strictement fonctionnel de la seule circulation automobile ;
    - en ayant une bonne visibilité en termes de sécurité ou de services.
  - restructurant la zone technique, en veillant notamment à l'isoler, au moins visuellement, du reste du bassin pour ne pas être en conflit avec la qualité des aménagements attendus ;
  - préparant le site pour de nouvelles activités, de nouvelles fréquentations et de nouveaux usages.
2. Recréer une nouvelle centralité urbaine, articulée autour du port, notamment par l'urbanisation du foncier communal.

Une première phase de concertation, menée en 2016 et 2017, a eu pour objectif de présenter aux habitants et aux usagers du port les premières réflexions sur le projet par le biais de deux réunions publiques d'information et d'une exposition. Un questionnaire a permis de mieux connaître les attentes en termes d'aménagement, d'équipements et de services. Trois ateliers ont également été organisés pour présenter plus précisément les grandes composantes du projet (Economie-Port de plaisance et de pêche - Aménagement urbain). Aujourd'hui, l'évolution du projet ne permet pas de tirer le bilan de cette première phase de concertation. Le Conseil municipal du Barcarès a donc convenu de reprendre une procédure complète de concertation en tenant compte des apports déjà formulés dans le cadre de la concertation menée en 2016 et 2017.

La concertation préalable sur le projet Illa Catala associera les habitants, les usagers, les associations locales, les collectivités et toutes autres personnes concernées. Elle répond aux trois objectifs suivants :

1. Présenter les enjeux et les ambitions du projet d'extension et de requalification urbaine du port de plaisance, son contexte et ses acteurs ;
2. Présenter l'avancée de la réflexion sur le projet, ses fondamentaux et les intentions d'aménagement ;
3. Informer les personnes concernées pour qu'elles puissent participer, poser leurs questions et contribuer au projet.

**MODALITÉS DE CONCERTATION**

Conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme, les modalités de concertation du public suivantes ont été arrêtées :

- **Un dossier de concertation** mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels à la mairie du Barcarès, boulevard du 14 juillet au Barcarès ; au siège de Perpignan Méditerranée Métropole, 11 boulevard Saint-Assisole à Perpignan ; et sur la page dédiée au projet sur le site Internet de la Ville [www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/](http://www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/).
- **Une exposition** consultable aux jours et heures habituels d'ouverture dans les deux lieux de la concertation précités.
- **Un registre de concertation** disponible au format papier aux jours et heures habituels d'ouverture dans les deux lieux de la concertation précités et au format numérique sur la page Internet dédiée au projet.
- **Deux réunions publiques** sur le projet :
  - Lundi 24 juin 2019, à 18h30, à la Mairie du Barcarès, boulevard du 14 juillet au Barcarès ;
  - Jeudi 27 juin 2019, à 18h30, au siège de Perpignan Méditerranée Métropole, 11 boulevard Saint-Assisole à Perpignan.

À l'issue de la concertation, le maître d'ouvrage dressera un bilan retraçant l'ensemble des échanges et des avis formulés, ainsi que les pistes explorées pour répondre aux attentes du public. Ce bilan sera soumis au vote du Conseil municipal avant d'être mis à la disposition du public.

## c) Rapport de constatation de l'affichage de l'avis au public



### RAPPORT DE CONSTATATION

POLICE MUNICIPALE DU BARCARES  
BOULEVARD DU 14 JUILLET  
66420 LE BARCARES

Rapport n° 32/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE SEPT JUIN A VINGT HEURES

A LA DEMANDE DE :

**LA COMMUNE DE LE BARCARES**

Représentée par son Maire en exercice, Monsieur Alain FERRAND  
Demeurant en cette qualité en ses bureaux de Mairie  
BOULEVARD DU 14 JUILLET 66 420 LE BARCARES

**JE SOUSSIGNEE, AUDREY MENOURET, BRIGADIER-CHEF-PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE,  
DÛMENT ASSERMENTEE ET AGREEE PAR MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE ET MONSIEUR LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES,  
EN RESIDENCE ADMINISTRATIVE A LA POLICE MUNICIPALE DE LE BARCARES,  
SISE BOULEVARD DU 14 JUILLET.**

Vu les articles :

- 2212-5 al. 2 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 21-2° du Code de Procédure Pénale
- R160-1 du Code de l'Urbanisme

Ce jour et heure à la Mairie de Le Barcarès – Boulevard du 14 Juillet.

Je me suis transportée en divers endroits de la Commune de Le Barcarès où j'ai pu constater la présence de quatre affiches format A2 à fond jaune sur lesquelles est apposé l'Avis d'Enquête Public (ci-annexé). Ces panneaux sont tous visibles depuis la voie publique hormis un qui est visible aux heures d'ouverture du bureau postal, avenue du paquebot des Sables :

- La première se situe sur le panneau d'affichage devant la Mairie,
- La deuxième se situe dans le sas d'entrée de l'Office de Tourisme Communautaire, parking Front de Mer,
- La troisième se situe dans le sas d'entrée de la Capitainerie, quai Alain Gerbault,
- La quatrième se situe à l'entrée de la Maison des Associations, impasse Solarium,
- La cinquième se situe dans le bureau de poste, avenue du Paquebot des Sables,

Annexe : une planche photographique comportant cinq clichés.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

Audrey MENOURET  
Brigadier-Chef-Principal de Police Municipale



1





### Antiquaire achète

Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pentes indiennes, monnaies et armes anciennes...

**06 80 64 30 57**  
provenance@orange.fr - site : provenance.fr.fr

### Loisirs

#### Restaurant de musique

Plus de 100 titres, 1500 titres, 1500 titres...

#### Art, collections et ventes d'art

Art contemporain, Art classique, Art moderne...

#### Matours

Matours, décoration, décoration d'intérieur...

#### Changements

Changements, changements, changements...

#### Joues, vêtements, bijoux, accessoires

Joues, vêtements, bijoux, accessoires...

### MICHEL MS SIMOND

Caillots d'offices de Pyrénées-Orientales, Aude, Ariège et Principauté d'Andorre - 04.69.620.820

+ de 400 sites et à reprendre dans votre région voir [www.msimond.fr](http://www.msimond.fr)

Tous secteurs d'activités : hôtellerie, restauration, campings, boulangeries, TPL, tous commerces...

Michel Simond réseau national leader de la transmission de petites entreprises avec plus de 1 400 affaires vendues par an

Chef d'Affaires Numérique - 04 71 82 50 00 TOULOUSE - pyrenees@msimond.fr

### BONNES AFFAIRES

#### Contrats-Banquiers

Prévoyance

#### Assurances-Sécurité

Assurance

#### Richesses de patrimoine

Patrimoine

#### Défense

Défense

### ACHAT OR et DIAMANTS

Prestation complète

### TARDIVEL

15 ans de l'âge

Perpignan

### AVIS PUBLICS

#### Enquêtes publiques

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PREMIÈRE INSERTION

**Préfecture des Pyrénées-Orientales  
Continuateur de Perpignan**

L'Assemblée délibérante de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales a autorisé la préfète de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales à publier un avis d'enquête publique sur le dossier de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales relatif à la mise en service de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales.

Le dossier de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales relatif à la mise en service de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales est accessible au public dans les locaux de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, au 11 rue de la République à Perpignan, du mardi au jeudi, de 9 heures à 16 heures.

Tous les renseignements sont fournis sur demande aux personnes intéressées.

Le dossier de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales relatif à la mise en service de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales est accessible au public dans les locaux de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, au 11 rue de la République à Perpignan, du mardi au jeudi, de 9 heures à 16 heures.

Tous les renseignements sont fournis sur demande aux personnes intéressées.

Le dossier de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales relatif à la mise en service de l'Assemblée des Pyrénées-Orientales est accessible au public dans les locaux de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, au 11 rue de la République à Perpignan, du mardi au jeudi, de 9 heures à 16 heures.

Tous les renseignements sont fournis sur demande aux personnes intéressées.

VIE DES SOCIÉTÉS  
Résultats financiers

### Bourse

CAC 40: +2.9% (22 150 pts) / Dow Jones: +1.5% (25 725 pts)

#### MARCHÉ DE L'OR

Or (USD)	Argent (USD)	Platine (USD)	Palladium (USD)
1 282.50	17.50	1 020.00	1 250.00

Avis administratif

### Quel est le moyen le plus simple pour trouver tous les appels d'offre de marchés publics ?

**francemarchés.com**  
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

**100% GRATUIT** | **PLUS COMPLÈT** | **ALERTES MAIL**

[www.francemarchés.com](http://www.francemarchés.com)







ILA CATALANA

Port Barcarès

Barcelone



PORT  
BARCARÈS